suva



Protection des mains dans la métallurgie Liste de contrôle

Qu'en est-il de la protection des mains dans votre entreprise?

Les blessures aux mains et les maladies de la peau sont fréquentes dans la métallurgie. Des gants de protection et une protection optimale de la peau permettent de protéger ses mains dans de nombreuses situations.

Les principaux dangers sont:

- les risques mécaniques (blessures dues à des arêtes vives, des objets rugueux et pointus, des copeaux, des lames de couteaux ou d'autres outils de coupe)
- · les risques thermiques
- les risques chimiques (irritations de la peau, allergies, intoxication par résorption transcutanée, brûlures par contact avec des produits chimiques ou des vapeurs, etc.)
- l'absence de port de gants de protection
- l'utilisation de gants de protection inadaptés

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une guestion ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Protection contre les risques physiques

- Avez-vous identifié les activités qui nécessitent le port de gants de protection et celles pour lesquelles le port de ces derniers n'est pas autorisé? (Fig. 1)
 - Le port de gants de protection est obligatoire, par exemple, pour manipuler des matériaux ou des outils rugueux, pointus ou à arêtes vives.
 - Le port de gants de protection est interdit, par exemple, lors du travail sur des machines impliquant des pièces ou des éléments en rotation (risque d'entraînement).
- Avant de débuter les travaux, avez-vous vérifié s'il était possible de traiter les pièces à arêtes vives après coup ou de sécuriser les outils de découpe?

Il est possible, par exemple, d'ébavurer les pièces, d'arrondir les arêtes, de recouvrir les bords tranchants, d'utiliser un couteau de sécurité avec une lame rétractable, etc. (Fig. 2)

- Disposez-vous de gants de protection adaptés contre les risques mécaniques? (Tab.1)
- Disposez-vous de gants de protection adaptés contre les risques thermiques? (Tab. 2)
- Disposez-vous de gants de protection pour soudeurs? (Fig. 3, tab. 3)
 - * Plus le chiffre est élevé, plus le niveau de performance est important. Le chiffre 0 indique que le gant se situe en dessous de la résistance minimale requise pour le risque en question. Le symbole X indique que le gant n'a pas été testé ou que la procédure d'essai n'est pas applicable pour ce type de gant.

Protection contre les risques chimiques

Avez-vous identifié les substances utilisées dans votre entreprise qui présentent un risque pour votre santé?

Les produits les plus dangereux sont, par exemple, les acides ainsi que les caustiques, huiles minérales, graisses, fluides de coupe, détergents, dégraissants, solvants, colorants, etc.

Disposez-vous de la documentation nécessaire pour connaître les caractéristiques et les risques liés aux produits utilisés ainsi que les mesures de protection requises?

Exemples: fiches de données de sécurité, documentation des fournisseurs, étiquetage des emballages, contrôle régulier des huiles et émulsions utilisées

Avez-vous vérifié si des substances irritantes, sensibilisantes ou dangereuses pour la peau peuvent être remplacées par des produits moins agressifs pour la peau?



1 Travailleur portant des gants de protection de résistance à la coupure ≥ 3 (2003) ou $\geq C$ (2016) pour manipuler des tôles à arêtes vives.



□ oui

□ non

□ oui

□ non

□ oui

□ oui

□ oui

□ oui

□ non

□ oui

 \square non

□ oui

□ non

□ en partie

□ en partie

□ en partie

□ en partie \square non

□ en partie \square non

□ en partie \square non

☐ en partie

☐ en partie

Exemples: EN 388 (2003) 4443

EN 388 (2016) 4X43C



Tableau 1 (norme EN 388): gants de protection contre les risques mécaniques*

Α	Résistance à l'abrasion	0 - 4
В	Résistance à la coupure	0-5/X
	par tranchage	
	(recommandation≥3)	
С	Résistance à la déchirure	0-4
D	Résistance à la perforation	0-4
Ε	Résistance à la coupure	A-F
	selon ISO	
F	Protection contre les chocs	-/P
P=	avec essai	
X =	sans essai	



Exemples: EN 407 (2004) 3121X2

Tableau 2 (norme EN 407): gants de protection contre les risques thermiques*

Α	Résistance à	0-4
^		0-4
	l'inflammabilité	
В	Résistance à la chaleur	0-5
	de contact	
С	Résistance à la chaleur	0 - 4
	de convection	
D	Résistance à la chaleur	0 - 4
	rayonnante	
Е	Résistance à de petites	0-4
	projections de métal en	
	fusion	
F	Résistance à d'impor-	0-4
	tantes projections	
	de métal en fusion	



2 Couteau de sécurité avec lame rétractable pour découper des emballages

Tableau 3 (norme EN 12477): explications A et B

Faible dextérité, niveau de performance élevé pour les autres exigences Dextérité élevée, niveau de performance

faible pour les autres exigences



3 Gants de protection pour soudeurs résistants à la chaleur et offrant une bonne sensibilité tactile

9	Avez-vous pris les mesures techniques requises afin que le contact avec des substances dangereuses pour la peau soit le plus réduit possible? Exemple: emploi de paniers de trempage ou d'autres moyens auxiliaires	□ oui □ en partie □ non		S	
10	En cas de contact avec des produits chimiques, vous assurez-vous que les gants de protection utilisés sont résistants aux produits chimiques? (Fig. 4, 5; tab. 4, 5)	☐ oui☐ en partie☐ non			
	Résistance à la perméation de type A Minimum 30 min pour au moins six produits chimiques d'essai Résistance à la perméation de type B Minimum 30 min pour au moins trois produits chimiques d'essai Résistance à la perméation de type C Minimum 10 min pour au moins un produit chimique d'essai Perméation = processus par lequel un produit chimique imprègne à travers le matériau d'un gant de protection. Le temps de passage est le temps écoulé entre le premier contact du produit chimique avec le gant de protection et la pénétration du produit à travers le matériau.		et adaptés à	a substar une protection 5 Pictogr gants de produits cas de co	aux produits chimiques nee dangereuse utilisée ction cutanée optimale. ramme apposé sur des protection résistants aux chimiques à utiliser en ontact prolongé avec des chimiques.
			UVWXYZ XYZ		74-1: 2016 / Type A 74-1: 2016 / Type B
Oı	ganisation, formation, comportement			EN ISO 3	74-1: 2016 / Type C
11	Disposez-vous de gants de protection adaptés à chaque activité et chaque collaborateur (y compris les travailleurs temporaires) peut-il utiliser des gants de protection personnels ? (Fig. 6)	□ oui □ en partie □ non	Tahleau 4: pro	duits chimi	ques d'essai selon la norme
12	Vous assurez-vous de n'utiliser que des gants de protection conformes aux exigences de sécurité?	□ oui □ en partie	EN 374 Lettre code	uuris ommi	Produit chimique
	En l'absence de marquage, il ne faut pas utiliser le gant. (Fig. 5, 9; tab. 1, 2)	□ non	A B C		Méthanol Acétone Acétonitrile
13	Les collaborateurs sont-ils associés au choix des gants de protection et tient-on également compte des critères personnels?	□ oui □ en partie □ non	D E F		Dichlorométhane Sulfure de carbone Toluène
_	Exemples: taille des gants, dextérité, adhérence, confort, perméabilité à l'air, préhension sur surfaces sèches ou humides, sensibilité tactile, etc.		G H I J		Diéthylamine Tétrahydrofurane Acétate d'éthyle N-heptane
14	Vous assurez-vous que les mains ne sont pas trop moites dans les gants (transpiration)?	□ oui □ en partie	L M		Soude caustique (40 %) Acide sulfurique (96 %) Acide nitrique (65 %)
	Exemples: limitation de la durée du port ou port de sous-gants en coton	□ non	N O		Acide acétique (99 %) Ammoniaque (25 %)
15	Les collaborateurs ont-ils à disposition des produits de protection pour la peau (crèmes de protection), des produits de nettoyage pour la peau ainsi que des produits de soins pour la peau? (Fig. 7)	□ oui □ en partie □ non	P S T		Peroxyde d'hydrogène (30%) Acide fluorhydrique (40%) Formaldéhyde (37%)
16	Un plan de protection de la peau est-il disponible pour l'utilisation des produits de protection, de nettoyage et de soins pour la peau ainsi que pour les gants de protection?	□ oui □ en partie □ non	Tableau 5: matériaux recommandés		
	(Tab. 6) 1. Protection avec des gants de protection appropriés	_ 11 0 11	dangereuses courante		de l'utilisation de substances Matériau du gant
	et (ou) une crème de protection 2. Nettoyage avec un produit doux lors des pauses		dangereuses		de protection
	et à la fin de la journée de travail 3. Soins quotidiens avec une bonne crème pour régénérer la barrière lipidique naturelle de la peau		Huiles, graisse huiles minérale Fluides de cou	s	Nitrile Selon fiche de données
	a partiere apiaique naturelle de la peau		Nettoyage de	petites	de sécurité Nitrile
17	Les postes de travail pour lesquels le port de gants de protection est obligatoire sont-ils pourvus du signal de sécurité correspondant? (Fig. 8)	□ oui□ en partie□ non	pièces Acétone Détergent aqu	eux	Caoutchouc butyle Tous matériaux courants
			Alcool à brûler		Caoutchouc butyle

18	Les collaborateurs, et en particulier les nouveaux, sont-ils suffisamment informés des risques de blessures aux mains, des effets des substances dangereuses utilisées sur la peau ainsi que des mesures de protection requises?	□ oui □ en partie □ non	
19	Les supérieurs hiérarchiques font-ils appliquer les pres- criptions en vigueur concernant la protection de la peau?	□ oui □ en partie □ non	
20	Les collaborateurs sont-ils sensibilisés au moins une fois par an aux dangers liés aux oublis, à l'habitude ou à une sous-estimation des risques?	□ oui □ en partie □ non	6 Des gants de protection anti-coupures enduits sur un côté offrent une bonne protection de la peau contre les coupures en cas de travail sur des pièces légèrement huileuses et comportant des arêtes vives.
M	aintenance		
21	Vous assurez-vous que les gants de protection sont en parfait état avant chaque utilisation et que les gants de protection défectueux sont immédiatement remplacés?	□ oui □ en partie □ non	
22	Les gants de protection qui entrent en contact avec des substances dangereuses pour la peau sont-ils éliminés ou, si possible, régulièrement nettoyés ?	□ oui □ en partie □ non	
23	Vous assurez-vous que la durée maximale de port des gants de protection contre les substances chimiques n'est pas dépassée et que les gants de protection à usage unique ne sont utilisés qu'une seule fois?	□ oui □ en partie □ non	7 Les mains sont lavées sous l'eau courant avec un savon doux.
— Tab	leau 6: plan de protection de la peau avec liste des gants de protection		LUJ .

et produits pour la peau à utiliser en fonction de l'activité

Principaux dangers (activités)	Produit de protection pour la peau	Produit de nettoyage pour la peau	Produit de soins pour la peau	Gants de protection
	Avant le travail et après les pauses	Après le travail et avant les pauses	Une fois le travail terminé	
Nettoyer I'installation X	Produit 1	Produit 3	Produit 5	Gant de protection 1
Fluide de coupe Y	Produit 1	Produit 3	Produit 5	Gant de protection 1
Colle Z	Produit 2	Produit 4	•••••	Gant de protection 1
Manipulation de matériaux et outils à arêtes vives				Gant de protection anti-coupures 2



8 Signal de sécurité «Porter des gants de protection» (www.suva.ch/1729/40)



9 Ce pictogramme indique qu'il faut consulter la notice d'instructions.

Autres publications sur la protection de la peau dans la métallurgie:

- Liste de contrôle «Équipements de protection individuelle» www.suva.ch/67091.f
- Liste de contrôle «Lubrifiants et fluides de coupe» www.suva.ch/67056.f
- Liste de contrôle «Protection de la peau au travail» www.suva.ch/67035.f
- Feuillet d'information «Protection de la peau au travail» www.suva.ch/44074.f
- Feuillet «Protection de la peau dans les ateliers» www.suva.ch/88037.f
- Module d'apprentissage «Protection de la peau. Notice de formation pour l'industrie de la métallurgie» www.suva.ch/88803.f
- Infos complémentaires www.sapros.ch et www.suva.ch/protection-peau

Attention!

En cas de légères altérations cutanées, la protection de la peau doit être améliorée. En cas de cicatrisation tardive ou d'éruption cutanée violente, il faut consulter un médecin.

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Plan de protection de la peau avec liste des gants de protection et produits pour la peau à utiliser en fonction de l'activité

Liste complétée le:

Principaux dangers (activités)	Produit de protection pour la peau	Produit de nettoyage pour la peau	Produit de soins pour la peau	Gants de protection
	Avant le travail et après les pauses	Après le travail et avant les pauses	Une fois le travail terminé	

Plan de mesures

Protection des mains dans la métallurgie

Liste de contrôle remplie	par:	
Date:	Signature:	
Poste contrôlé:		

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Responsable	Mesure exécutée		Mesure exécutée		Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa				
-												
								<u> </u>				

Prochain contrôle le: (recommandé: tous les 6 mois)



Renseignements: tél. 021 310 80 40, service.clientele@suva.ch Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67183.f